



Bureau du Coordonnateur Résident pour les activités opérationnelles
du Système des Nations Unies
en Union des Comores

083 /ORG/130/1/UN

le 11 octobre 2006

MEMORANDUM

A : Dr Mamadou Ball
Représentant de l'OMS, Président du Groupe Thématique ONUSIDA

Madame Dayina Mayenga
Représentant de l'OIT

Dr Setou Kaba
Coordonnateur Pays de l'ONUSIDA

Mr Fernando Abaga-Edjang
Représentant Résident Adjoint du PNUD

Mr Benoît Mukanda-Bantu Kalasa
Directeur pays de l'UNFPA

Madame Josefa Marrato
Représentant Délégué de l'UNICEF

De : Giuseppina Mazza
Coordonnateur Résident

Objet : Document de Programme conjoint d'appui à la lutte contre le VIH et le SIDA
aux Comores

J'ai le plaisir de vous transmettre ci-joint une copie dûment signée par toutes les parties du Document de Programme conjoint d'appui à la lutte contre le VIH et le SIDA aux Comores.

Comme stipulé dans le document en annexe, il importe de "centraliser" les plans de travail et le budget des diverses agences contribuant à ce programme conjoint.

Des remerciements.



Union des Comores



Systeme des Nations Unies

DOCUMENT DE PROGRAMME CONJOINT D'APPUI A LA LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA AUX COMORES

Résumé

Le présent programme d'appui conjoint du SNU contribue à la réalisation de l'objectif national et UNDAF qui est de maintenir la prévalence du VIH/SIDA dans la population comorienne à moins de 1%. Le programme conjoint réunit les atouts nécessaires pour qu'un effort déterminé et urgent puisse éviter le pire dans un pays jusque là épargné mais où les risques d'une explosion existent.

SOMMAIRE

	Page
Abréviations et acronymes	03
Page des signatures	06
<i>Section A</i> : Données générales et analyse	05
<i>Section B</i> : Arrangements de gestion et de coordination	07
<i>Section C</i> : Plan d'appui conjoint des Nations Unies sur le VIH/SIDA	12

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ARV	Antirétroviraux
ASCOBEF	Association Comorienne pour le Bien-être de la Famille
BAD	Banque Africaine de Développement
BIT	Bureau International du Travail
CDPC	Comité directeur du programme conjoint
CDV	Centre de dépistage volontaire
CD4	Lymphocytes CD4
CTS	Centre de transfusion sanguine
CTV	Conseils et tests volontaires
CNLS	Comité national de lutte contre le SIDA
CILS	Comité insulaire de lutte contre le SIDA
CIP	Communication interpersonnelle
COI	Commission de l'Océan Indien
DGS	Direction Générale de la Santé
DSF	Direction Santé Familiale
DSRP	Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté
FM	Fonds Mondial ("Global Fund")
IEC/CIP	Information, Education, Communication/Communication interpersonnelle
IST	Infections sexuellement transmissibles
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONUSIDA	Organisation des Nations Unies de Lutte contre le SIDA
PAF	Fonds d'accélération programmatique de l'ONUSIDA
PEC	Prise en charge
PILS	Programme insulaire de lutte contre le SIDA
PNLS	Programme national de lutte contre le SIDA
PSN	Plan Stratégique National
PTME	Prévention de la transmission mère-enfant
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PVVIH	Personnes vivant avec le VIH/SIDA
PPTE	Pays pauvres très endettés
RNFD	Réseau National Femmes et Développement
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
SNU	Système des Nations Unies
S&E	Suivi et Evaluation
UNDAF	"United Nations Development Assistance Framework" /Plan Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH	Virus Immunodéficience Humaine

DOCUMENT DE PROGRAMME CONJOINT D'APPUI A LA LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA AUX COMORES

Pays : COMORES

Objectif Général : Maintenir les Comores dans la catégorie des pays faiblement atteints

Produit(s) attendu(s) pour la période 2006-2007

1. Le renforcement du PNLS et du CDPC dans la perspective du principe « THREE ONES » (suivi & évaluation unique, coordination unique et renforcée, cadre d'action unique) qui lui donnera les outils et les moyens notamment de réaliser le suivi et l'évaluation du PSN.
2. Les plans multisectoriels opérationnels seront élaborés et mis en œuvre au niveau communautaire.
3. Les efforts, de prévention, d'accès aux médicaments et aux soins seront renforcés dans le cadre de "l'accès universel".
4. La mise en place d'un cadre juridique légal pour le respect et la protection des personnes vivant avec le VIH/SIDA sera effective et devra permettre à plus ou moins terme favoriser l'émergence d'une association de PVVIH.
5. L'implication du secteur privé dans la lutte contre le SIDA.
6. La disponibilité d'une base de données fiables issues des enquêtes de surveillance épidémiologique.
7. La disponibilité dans les formations sanitaires de services de qualité (soins IST, PTME, transfusion sanguine, précautions universelles).
8. La disponibilité et l'accessibilité des préservatifs seront assurées.
9. La disponibilité des médicaments (ARV) pour la prise en charge des PVVIH.

SYSTEME DES NATIONS UNIES AUX COMORES
APPUI CONJOINT A LA LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA

Titre du programme :
Appui conjoint à la lutte contre le VIH et le
SIDA aux COMORES

Durée du programme
(Dates de début/fin) : janvier 2006-décembre 2007

Option(s) de gestion des fonds : Parallèle

Montant estimatif du budget : USD

Ressources allouées :

Nations Unies 787 564 dollars

Gouvernement en nature

Section A : Données générales et analyse

Bien que la prévalence du VIH/Sida soit encore faible aux Comores, les risques réels d'accroissement de la prévalence existent et pourraient hypothéquer l'avenir du pays. Les tendances de l'épidémie, suggèrent que malgré un niveau de prévalence générale faible comparée à la moyenne observée en Afrique, les Comores sont exposés malgré tout au risque d'évolution rapide de l'épidémie.

Au Comores, les facteurs de vulnérabilité existent (pauvreté de la population, migration de la main d'œuvre, manque d'accès aux services de santé et faible niveau d'éducation). Ils mènent tout droit aux facteurs de risque clairement identifiés aujourd'hui que sont (i) un commerce du sexe en expansion, (ii) une faible utilisation des préservatifs, (iii) un manque de connaissance des mesures de prévention efficace, (iv) un traitement médiocre des IST.

L'enquête nationale de séroprévalence effectuée vers la fin de l'année 2003 dans la population générale de 15 à 49 ans a confirmé la situation peu active de l'épidémie. Cependant, une projection nationale suggère qu'en l'absence d'une riposte précoce, vigoureuse et massive, le taux de prévalence atteindrait 15% en 2015. Aussi, les conséquences d'une explosion à court terme de l'épidémie à VIH/Sida sur le plan socio-économique pourraient être désastreuses.

Les expériences passées et les réponses

Le gouvernement de la RFIC s'était engagé dès 1987 dans la prévention et le contrôle de l'épidémie VIH/SIDA. Le Programme National de lutte contre le SIDA (PNLS) a été mis en place en 1990 et aussitôt, un premier plan à moyen terme a été élaboré et exécuté de 1990 à 1994. Il a privilégié la formation du personnel de santé, le contrôle de la transfusion sanguine et l'organisation d'une surveillance épidémiologique des IST/SIDA.

Un deuxième plan à moyen terme a couvert la période 1995 - 1999, dont l'un des axes stratégiques était d'évaluer l'ampleur de la progression de l'épidémie due au VIH. Il s'agissait plus particulièrement de la surveillance épidémiologique par les réseaux sentinelles et de la déclaration obligatoire des cas de SIDA.

Au niveau politique, la coordination est normalement assurée par un comité interministériel et multisectoriel mis en place en 2000 et prolongée au niveau régional et périphérique par des comités insulaires de lutte contre le SIDA

Le PNLS qui sert de structure organisationnelle et de coordination de la lutte en renforcement de la surveillance épidémiologique est, depuis l'avènement du nouvel ensemble Comorien (Union des Comores), décentralisé avec le soutien du PNUD qui lui permet de disposer au niveau des îles de structures capables de l'aider dans la mise en œuvre des activités sur le terrain.

Le Système des Nations Unies a appuyé fortement le PNLS dans la mobilisation de ressources (Projet Fonds Mondial et projet COI/BAD) ainsi que dans la révision du Plan stratégique National de lutte contre le SIDA dont l'ambition est de réaliser tous les objectifs suivants :

- une participation multisectorielle effective basée sur un engagement réel et une continuité dans l'action périodiquement évaluée pour que la lutte contre le VIH/SIDA soit l'affaire de tous

SYSTEME DES NATIONS UNIES AUX COMORES
APPUI CONJOINT A LA LUTTE CONTRE LE VIH ET LE SIDA

Ce plan cadre du SNU se propose ainsi comme objectif de :

- i) Créer un environnement institutionnel et juridique propice à la lutte contre le VIH/SIDA au niveau national et insulaire, à travers le renforcement des capacités et l'élaboration d'un cadre légal de protection des PVVIH
- ii) la qualité des services de prévention et de prise en charge, à travers Renforcer l'amélioration de l'accès à l'information, l'amélioration de l'accès aux moyens de prévention, l'amélioration de l'accessibilité des services de prise en charge médicale (y compris l'anti-rétroviraux) dans le cadre de "l'accès universel".

Le présent programme d'appui conjoint du SNU contribue à la mise en œuvre de l'UNDAF et à la réalisation de l'objectif national de maintenir la prévalence du VIH/SIDA dans la population à moins de 1%.

Plusieurs produits sont attendus tels que décrits dans la matrice. Ces produits seront affinés annuellement en tenant compte des résultats de l'évaluation à chaque fin d'année.

Section B : Arrangements de gestion et de coordination

La gestion du programme conjoint est basée sur les résultats; elle est caractérisée par la convergence et complémentarité des ressources techniques et financières.

I. Option de gestion des fonds

La modalité « *Gestion parallèle des fonds* » est celle qui sera appliquée pour l'exécution du programme conjoint. Dans cette option, chaque agence gère ses propres fonds dans le cadre d'un plan de travail commun et du budget connexe.

Les interventions, tout en visant des résultats communs, sont organisées en partenariat avec le seul CNLS/ PNLS que les agences ont la responsabilité d'assister conformément au plan de travail commun, en particulier pour le décaissement en temps voulu des fonds, la remise des fournitures et la coordination des intrants techniques par toutes les organisations du système des Nations Unies participantes.

II. Mécanisme de coordination

Le plan permettra la mise en place d'une équipe conjointe des Nations Unies sous la responsabilité du Coordonnateur Résident. Cette équipe va faciliter l'alignement et l'harmonisation des apports de tous les partenaires dans le cadre de la réponse nationale.

III. Répartition des tâches et responsabilités (Chef de file)

Les activités relatives à la planification Stratégique, à l'élaboration des plans multisectoriels et à leur mise en œuvre y inclus les aspects d'intégration du VIH dans le DSRP, la revue des lois et l'inclusion de l'approche genre auront pour chef de file le PNUD. La prévention de la transmission, les soins et traitements, le conseil/test volontaire, la surveillance épidémiologique, le diagnostic et la prise en charge des IST auront pour Chef de file l'OMS en partenariat avec tous les autres membres de l'équipe pays. Le VIH/SIDA en milieu de travail en relation avec les organisations patronales, le secteur privé et toutes les mobilisations pour une réponse adéquate, le chef de file sera l'OIT. La prévention de la transmission de la mère à l'enfant, le chef de file est l'UNICEF.

Section C : PLAN D'APPUI CONJOINT DES NATIONS UNIES AUX COMORES SUR LE VIH/SIDA
Du 1^{er} janvier 2006 AU 31 décembre 2007

Maintenir la prévalence du VIH/SIDA dans la population à moins de 1%

Produits attendus	Activités clés / Cibles annuelles des produits	Chronologie						Responsable	Source de fonds	Budget prévu	
		06		07		Catégorie du budget	Montant US\$				
		S1	S2	S1	S2						
1. Le renforcement du PNLS et du CDPC dans la perspective du principe « THREE ONES » (suivi & évaluation unique, coordination unique et renforcée, cadre d'action unique) qui lui donnera les outils et les moyens notamment de réaliser le suivi et l'évaluation du PSN	<p>ONUSIDA</p> <ul style="list-style-type: none"> Doter le CDPC d'un secrétariat et des moyens techniques et logistiques adéquats 	X	X	X	X			<p>ONUSIDA PNUD UNFPA UNICEF</p>	Réunion Fournitures Assistant technique	30000	
	<p>UNICEF :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fournir un appui technique en matière de développement des outils de collecte et traitement des données au niveau des îles 							<p>UNICEF</p>	Réunion Atelier Fourniture	5000	
	<p>OMS- PNUD</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités des Programmes insulaires Apporter un appui technique à la mise en œuvre du programme conjoint par le NPO Apporter un appui technique à l'élaboration du plan de suivi-évaluation Fournir un appui technique à la mise en œuvre du suivi & évaluation du PSN Aider à la revue à mi parcours du PSN Fournir un appui technique à la mise en œuvre du projet Fonds Mondial et le projet sous régional de la COI 							<p>OMS ONUSIDA PNUD</p>	<p>Réunion Déplacement Fourniture Supervisions</p>	<p>50000 12000 45000</p>	
			X	X	X	X		<p>PILS PNLS PNUD</p>			

<p>2. Les plans multisectoriels opérationnels seront élaborés et mis en oeuvre au niveau communautaire</p>	<p>UNFPA</p> <ul style="list-style-type: none"> Appui au suivi et supervision des activités de terrain (BDC, suivi des pairs éducateurs en partenariat avec l'ASCOBEF) <p>UNFPA :</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcer la capacité nationale en IEC/CIP et production de supports audio-visuels Renforcer la capacité des jeunes à être des acteurs de la lutte contre le VIH SIDA (formation des pairs éducateurs), mise en place des réseaux sur la SR et prévention VIH <p>OMS -UNICEF</p> <ul style="list-style-type: none"> Fournir un appui technique au PNLS en termes de communication pour l'accès des jeunes à l'information Appuyer le renforcement des capacités des structures insulaires en Planification Suivi Evaluation <p>PNUD :</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagner les CILS et les PILS dans la planification des actions en conformité avec le concept du mainstreaming Développer les outils de suivi évaluation Assurer la documentation et le partage d'expérience 	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>ASCOBEF PILS PNLS UNFPA</p> <p>ASCOBEF DGS PNLS UNFPA</p> <p>OMS UNICEF</p> <p>PILS PNLS UNICEF</p>	<p>UNFPA</p> <p>UNFPA</p> <p>OMS UNICEF</p> <p>PNUD</p>	<p>Réunion déplacement</p> <p>Réunion atelier Fournitures</p> <p>Réunion</p> <p>Réunion Fournitures</p>	<p>1000</p> <p>5950</p> <p>5000 7567</p> <p>10000</p>
--	---	-------------------------------------	-------------------------------------	--	---	---	---

<p>OMS – PNUD – UNFPA-UNICEF</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer un plan pour accélérer les efforts de prévention Organiser trois campagnes de sensibilisation dans le cadre de l'accélération des efforts de prévention Renforcer les mesures de prévention et de contrôle dans tous les établissements sanitaires Renforcer le partenariat avec les médias Contribuer à la célébration de la journée mondiale SIDA Faciliter les consultations nationales sur l'accès universel à la prévention, au traitement, soins et soutien Appuyer l'organisation d'une campagne d'information pour l'accès aux soins Appuyer l'intégration du VIH/SIDA dans le cursus scolaire Renforcer les services de prévention de la transmission mère-enfant Réaliser des activités de prévention sur le VIH/SIDA au profit des groupes les plus vulnérables (femmes et jeunes) en partenariat avec ASCOBEF et RNFD 	<p>ASCOBEF Groupe RNFD Thématique</p>	<p>GFTAM (PM) OMS ONUSIDA PNUD UNFPA UNICEF (PM)</p>	<p>Réunions Documents de stratégie Supports de sensibilisation Impression</p>	<p>100.000 6750 20000 2000 25247 9050</p>
<p>3- Les efforts de prévention, accès aux médicaments et aux soins seront renforcés dans le cadre de " l'accès universel " .</p>	<p>CNLS Min Santé Min Justice PNLS PNUD</p>	<p>Réunion Atelier Consultance Equipement Fournitures</p>	<p>30000</p>	
<p>4- La mise en place d' un cadre juridique légal pour le respect et la protection des personnes vivant avec le VIH/SIDA sera effectif et devra permettre à plus ou moins terme favoriser l'émergence d'une association de PVVIH</p>	<p>PNUD :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mener un plaidoyer auprès des décideurs Soutenir techniquement le ministère de la Justice dans le développement de la politique, dans la révision du cadre légal et de la stratégie de plaidoyer. Améliorer les connaissances des responsables du secteur juridique et judiciaire et des associations des PVVIH en prévention et amélioration de leurs compétences dans la mise en œuvre des activités de lutte contre le SIDA dans leurs domaines d'action respectifs Finaliser/approuver et promulguer la loi Vulgariser la loi appuyer l'élaboration du décret d'application élaborer et diffuser le guide pratique 	<p>X</p>	<p>X</p>	<p>X</p>

5. L'IMPLICATION du secteur privé dans la lutte contre le SIDA	<p>OIT (ONUSIDA):</p> <ul style="list-style-type: none"> Appuyer la mise en œuvre des plans sectoriels Renforcer les capacités des associations en milieu de travail en outils de sensibilisation et de formations Généraliser les Directives du BIT sur VIH/SIDA et travail 	X	X	X	X	X	X	X	X	X	60000 40000 100000
6-La disponibilité d'une base de données fiables issues des enquêtes de surveillance épidémiologique	<p>OMS :</p> <ul style="list-style-type: none"> Appuyer la mise en œuvre de la surveillance sentinelle (élaboration des outils formation des enquêteurs, achats de réactifs, matériel réalisation des enquêtes, supervisions, acheminement des prélèvements, rédaction du rapport d'enquête) <p>UNICEF :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fournir un appui technique au Ministère de la santé et au PNLS pour la diffusion des résultats de l'enquête nationale sur la prévalence et les comportements de 2003 <p>UNFPA</p> <ul style="list-style-type: none"> Finaliser et publier l'étude sur les comportements sexuels des jeunes <p>PNUD</p> <ul style="list-style-type: none"> Fournir un appui technique à la réalisation (respect des normes, standards et protocoles) <p>OMS :</p> <ul style="list-style-type: none"> Former et superviser les personnels des CTV Former des techniciens de laboratoire de transfusion sanguine en management de qualité ; Appuyer à la rédaction de procédures de gestion de qualité du sang dans les CTS Former des cliniciens des hôpitaux à l'utilisation appropriée du sang Appuyer la formation des prestataires de santé en matière de précautions universelles et en sécurité transfusionnelle. 	X	X	X	X	X	X	X	X	X	15.000
7 La disponibilité dans les formations sanitaires de services de qualité (soins IST, PTME, transfusion sanguine, précautions universelles)	<p>UNICEF :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre le contrôle de qualité des services et l'évaluation en PTME/CTV 	X	X	X	X	X	X	X	X	X	3000
											3000
											5000
											Pm
											15000
											3000

